

# Ecole Maternelle MM Bokanowski

## Conseil d'école du 19 OCTOBRE 2021

### Assistaient à la réunion :

- Mme SARADJIAN,
- Mme TOUSSAINT, DDEN
- Mme FROMAGEAU, Directrice du centre de loisirs
- Mme CONDETTE, Directrice

### Les représentants des parents d'élèves :

- Mme BELLAICHE
- Mme ABEMONTY
- MME JUVIGNY
- MME VINCENT
- M PION

### Les enseignants :

- Mme ROBILLARD
- Mme TAFFOREAU
- Mme GUILBEAU
- Mme GUINANDIE
- Mme NAHON
- Mme RICORDEL
- M. JOB

Excusées : Mme BACIGALUPO

La séance à 18h00.

### **1- Rappel des attributions du Conseil d'Ecole et des modalités de vote :**

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Ecole, la directrice fait lecture des compétences de cette instance.

### **2- Résultats des élections de parents d'élèves :**

Il y avait 357 inscrits sur les listes électorales, 214 votants, 25 votes blancs ou nuls (enveloppes non signées, mais aussi des bulletins où un nom a été entouré ou souligné). Le taux de participation est de 59,94% avec un vote uniquement par correspondance (taux en augmentation depuis 4 ans). Il n'y avait qu'une seule liste : « les parents de Boka », liste indépendante. La directrice remercie les parents qui ont dépouillé et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Le Conseil d'Ecole décide à l'unanimité que les prochaines élections auront également lieu par correspondance.

### **3- Centre de loisirs :**

Mme FROMAGEAU rappelle qu'elle est responsable sur le temps de la pause méridienne et que c'est à elle qu'il faut s'adresser sur ce temps. L'équipe est au complet le midi et le mercredi et il y a un poste vacant le soir. Des animateurs d'autres écoles peuvent être appelés en cas de sureffectif d'enfants et nos animateurs peuvent être aussi envoyés sur d'autres écoles. Pour autant le taux d'encadrement reste respecté (1 pour 14 enfants) si l'on compte la directrice du centre comme animatrice. Mme SARADJIAN confirme que la Mairie est en cours de recrutement mais que c'est difficile.

Effectifs : 12 à 15 le matin, 150 à 160 le midi, 90 le soir (entre 30 et 40 partent à 17h30) et 80 le mercredi (hausse importante le soir et le mercredi).

Rappel : pour les vacances scolaires, préinscriptions obligatoires.

En cas de sortie anticipée (RV médical par exemple) faire un mail 24 h à l'avance à Mme FROMAGEAU qui indiquera si c'est possible. En cas de maladie pendant les vacances scolaires, faire un mail à Mme FROMAGEAU avec certificat médical pour annuler la facturation.

Projets prévus : projet théâtre, projet recyclage, projet yoga. Un événement de fin d'année sera organisé si le contexte le permet.

#### **4- Structure de l'école / situation sanitaire**

Structure de l'école : à ce jour 203 élèves : 73 PS, 70 MS, 60 GS.

PS 1 : 25                      PS 3 : 24                      PS 4 : 24                      GS 5 : 25

MSG 2 : 24 (14 MS et 10 GS)    MS6 : 28                      MS 7 : 28                      GS 8 : 25

Soit une moyenne de 25,4 élèves par classe.

Enfants de PS : de plus en plus ne sont pas propres à l'arrivée à l'école et n'ont appris aucune autonomie à la maison. On constate également des retards de langage de plus en plus nombreux quel que soit la catégorie socio professionnelle des parents. L'usage abusif des écrans (et donc le fait de moins parler à la maison avec les enfants) nous paraît être à l'origine de ces retards. Mme LORANT demande si on peut faire intervenir le médecin scolaire mais il n'y en a pas.

Cette année nous avons une AESH (Accompagnant auprès des Enfants en Situation de Handicap) intervenant auprès de 2 élèves de Grande Section (GS5 et GS8). Un 3<sup>ème</sup> GS vient d'obtenir également une AESH. Les AESH sont maintenant mutualisées (partagées entre plusieurs élèves). Par ailleurs, plusieurs dépôts de demandes sont envisagés pour des enfants de MS et de PS.

La Directrice a une personne pour sa décharge (Mme Robillard) le jeudi et un vendredi sur 3.

Situation sanitaire : nous suivons le protocole sanitaire mis en place par le Ministère (consultable sur internet sous le nom de « FAQ du ministère de l'éducation nationale »). Nous avons 3 groupes correspondant aux services de récréation (les PS, les classes 2 et 7, les classes 5 7 8) et nous faisons en sorte que ces groupes se croisent le moins possible. Il y a beaucoup plus d'enfants malades (rhino, angines, gastro etc) que l'an dernier à la même époque alors que les conditions à l'école sont les mêmes. Nous pourrions remettre en place les séances de chorale au moment où le protocole sera allégé mais, même si c'était le cas après les vacances, ce sera trop court pour proposer des spectacles à Noël. Concernant le prêt de livres, nous espérons le reprendre après les vacances.

Concernant le lavage des mains au gel, il n'a lieu que le matin à l'entrée de l'école, les enfants se lavent ensuite les mains au savon. Si les mains des enfants sont abîmées, c'est plutôt à cause d'un mauvais séchage des mains.

Campagne de tests salivaires : seules les écoles ayant eu des classes fermées depuis la rentrée de septembre auront une campagne de tests salivaires pour le moment. Néanmoins, les autorisations de prélèvement sont conservées et pourront éventuellement servir plus tard dans l'année. Les parents peuvent à tout moment modifier leur choix concernant le consentement aux tests salivaires. Selon l'organisation actuelle, les tests sont remis aux familles par l'école et sont effectués à la maison avant d'être rapportés à l'école pour être remis au laboratoire organisateur. Les parents d'élèves s'interrogent sur le fait que les tests soient effectivement bien faits par les parents. Ce n'est pas le rôle non plus des enseignants.

Rappel sur les médicaments à l'école : nous n'avons pas de médicaments à l'école et nous ne sommes pas autorisés à en donner aux enfants (idem pour le centre de loisirs). Si le médecin prescrit un traitement à prendre le midi, il faut récupérer son enfant pour le déjeuner ou venir lui donner à l'école. Si l'école appelle parce qu'un enfant a de la fièvre, il faut venir au plus tôt le chercher pour pouvoir soulager l'enfant.

#### **5- Présentation des partenaires de l'école :**

Nous avons 7 agents de service mais en raison du manque de personnel sur la ville, nous fonctionnons avec seulement 6 agents tout le mois d'octobre. De ce fait, il n'y a personne en bas entre 08h30 et 09h30, et les agents du soir sont en sous-effectif et ont beaucoup de travail. Une nouvelle organisation est envisagée à partir de janvier avec un recours à du personnel extérieur. Questionnée, Mme SARADJIAN ne peut pas apporter davantage d'informations, les directions scolaires seront informées en novembre ou décembre.

Concernant le RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) la psychologue scolaire du secteur est en arrêt maladie depuis la rentrée, nous devons donc faire appel aux psychologues d'autres secteurs qui sont elles mêmes déjà surchargées ; Mme Mangado, enseignante spécialisée en aide relationnelle, est donc seule pour intervenir sur un secteur très étendu et ne peut venir que très ponctuellement ; son rôle est de venir en appui des enseignantes (essentiellement en GS) ou en intervenant avec de petits groupes pour résoudre des problèmes de comportement, travailler sur le respect des règles ou la gestion de la frustration.

Notre infirmière, Mme Delavalle, est celle du Collège Voltaire ; elle peut nous donner des conseils et nous donner des fournitures pour les trousseaux de secours. Nous n'avons plus de médecin scolaire sur le secteur depuis plusieurs années, et les PAI sont envoyés pour validation au médecin de la DSDEN à Nanterre. Pour les cas de COVID, la Directrice informe les médecins scolaires de Clichy ou Gennevilliers.

Mme LORANT estime que les conditions humaines ne sont pas réunies, Mme SARADJIAN reconnaît que les conditions sont de plus en plus compliquées pour les enseignants mais pense que les parents doivent aussi faire leur part de travail (l'école instruit, les parents éduquent).

Une infirmière et une puéricultrice de la PMI viennent faire passer des tests pour dépister d'éventuels troubles de la vue ou de l'ouïe par exemple. Ces visites s'adressent aux MS et ont commencé au mois de septembre. Les parents sont informés des visites et doivent fournir le carnet de santé ; un bilan de la visite leur est adressé avec si besoin une proposition de consultation à la PMI. Les PS devraient être vus par un orthoptiste dans l'année pour dépister les problèmes de vue (à confirmer).

#### **6- Modifications et vote du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur est modifié pour intégrer la référence à l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon rappelant que le principe de neutralité s'applique également aux parents d'élèves intervenant à l'intérieur des locaux scolaires pour participer à des activités assimilables à celles des personnels enseignants. Il est voté à l'unanimité.

Comme chaque année, le règlement intérieur sera diffusé dans les cahiers de liaison accompagné de la Charte de la Laïcité. Ces deux documents doivent être signés par les parents. En cas d'oubli de signature, les enseignantes reviendront vers les parents concernés pour faire signer ces documents. En cas de mauvaise volonté manifeste, il en sera référé aux autorités hiérarchiques.

#### **7- Carnet de suivi des apprentissages :**

Les enseignants ont souhaité modifier le carnet de suivi actuel car il est extrêmement chronophage, en particulier pour les GS. Nous avons donc travaillé sur une nouvelle formule en y intégrant les modifications apportées aux programmes en 2021. Le nouveau carnet de suivi sera en format papier et basé sur des images représentant des compétences validées tout au long de l'année. Il va être demandé à la Mairie de prendre en charge la reprographie des documents. Mme SARADJIAN appuiera auprès du service reprographie pour que cela soit fait rapidement.

#### **8- Travaux 2021 et demandes de travaux pour 2022 :**

Mme SARADJIAN indique les travaux réalisés : peinture du hall (pas des circulations), pose d'un miroir classe 3, pose de doubles vitres (où ? personne n'en a connaissance). Travaux d'ici fin 2021 : pose d'un panneau de liège, pose d'étagères, pose de prises électriques.

Travaux demandés pour 2022 : remise en peinture du 1<sup>er</sup> étage, pose d'un panneau occultant entre la fresque et le mur près de la grille, pose d'étagères dans toutes les penderies des classes, pose de panneaux de liège, de miroirs

Mobilier demandé : 10 lits surélevés (remplacement progressif des banquettes), bacs sur roulettes pour la BCD

Matériel demandé : remplacement de la structure de motricité qui n'est pas aux normes, 3 trottinettes

#### **9- Point sur la coopérative de l'école :**

Sur le compte à la clôture de l'exercice précédent : 6295,19€

##### Dépenses :

Régie avance (150€/ classe) : 1200€

Achat matériel classe 8 : 149,91€

Achat pour le jardin, toutes classes : 441,84€

Pochettes cadeaux pour école : 110,48€

Alda matériel pédagogique : 570,85€

TOTAL DÉPENSES 2473,08€

##### Recettes :

1<sup>er</sup> Appel coopérative : 3492,00€

Reste sur le compte au 19/10/21 : 7314,11€

A venir : vente des photos et des chocolats, achat matériel pédagogique, participation ferme de Tiligolo

## 10- Les projets et activités:

Dans le cadre du Projet d'École, les classes travailleront plusieurs fois dans l'année sur des albums ou thèmes communs par niveaux :

	Periode 1	Periode 2	Periode 3	Periode 4	Période 5
PS1	Toutes les couleurs	Hansel et Gretel	Le petit roi des fleurs	Le petit Chaperon Rouge	La chenille qui fait des trous
PS4	Toutes les couleurs	Hansel et Gretel	Le petit roi des fleurs	Le petit Chaperon Rouge	La chenille qui fait des trous
PS3	Toutes les couleurs	Hansel et Gretel	Le petit roi des fleurs	Le petit Chaperon Rouge	La chenille qui fait des trous
MS6	Le Monstre des couleurs à l'école	Hansel et Gretel	Plouc	Gaston La licorne Mes emotions	Rentrée sur l'île Vanille
MS7	Le Monstre des couleurs à l'école	Hansel et Gretel	Plouc	Gaston La licorne Mes emotions	Rentrée sur l'île Vanille
MSG52	Thème campagne	Hansel et Gretel	Thème les pôles	Magicien des couleurs	Thème la mer
MSG55	Thème campagne	Hansel et Gretel	Thème les pôles	Magicien des couleurs	Thème la mer
GS8	Thème campagne	Hansel et Gretel	Thème les pôles	Magicien des couleurs	Thème la mer

Nous proposons des séances d'activités pédagogiques complémentaires (APC) les mardis et jeudis de 11h30 à 12h00. Les domaines travaillés sont le langage (au travers d'albums, lotos, imagiers etc), la numération (jeux mathématiques) et le graphisme (arts visuels). Ces séances concernent tout d'abord les GS et les MS et à partir de janvier, les APC pourront également s'adresser à des PS en ce qui concerne le langage. Des séances de jardinage sont également intégrées à ces heures d'APC car elles permettent de travailler de nombreuses compétences (langage, numération, motricité fine, confiance en soi...)

Les photos individuelles ont été faites et les photos de classe auront lieu au mois de mai. Nous avons proposé des abonnements à l'École des Loisirs (39 abonnements, premier livre en novembre).

La Ferme de Tiligolo viendra à l'école les 15 et 16 novembre : ils proposeront un spectacle et un contact avec les animaux aux PS, et des ateliers pédagogiques aux MS et GS. L'animation est financée par le budget Mairie et par la coopérative scolaire.

Les familles vont recevoir un catalogue pour commander des chocolats (une part des bénéfiques va à la coopérative de l'école) qui seront livrés en décembre.

Comme chaque année, des actions seront menées dans les classes autour de la journée des droits de l'enfant (20 novembre).

Nous avons déjà fait un exercice incendie (les enfants doivent sortir) en septembre et un exercice alerte intrusion (les enfants doivent se cacher) est prévu dans toutes les écoles de la circonscription le 18 novembre. Normalement un exercice départemental de confinement devrait également être organisé cette année (les enfants doivent être rassemblés dans un lieu pour se protéger d'un danger extérieur ex : tempête, nuage toxique)

La Mairie propose une animation « petit déjeuner musclé » pour 1 classe : ce sera le jeudi 02 décembre pour la classe 2.

Le partenariat avec la Maison de retraite Les Marines (visites hebdomadaires à la maison de retraite) a été interrompu du fait de la crise sanitaire mais va reprendre en commençant par un goûter et des chants de Noël avec les résidents pour la classe MSGS2 le 09 décembre.

Un partenariat va être également mis en place entre la classe 6 et l'EREA Martin Luther King : les lycéens (CAP cuisine) vont venir avant Noël lire des contes aux enfants et reviendront en fin d'année leur proposer un goûter préparé par leurs soins.

Les élèves de GS5 et GS8 iront à 10 séances à la piscine Concorde les lundis entre décembre et février, à condition qu'il puisse y avoir à chaque fois dans l'eau un parent ayant reçu l'agrément. 3 parents se sont proposés dans chaque classe et les enseignantes les remercient pour leur investissement. Les séances pour lesquelles il n'y aurait pas d'intervenant dans l'eau seront annulées.

Les classes MSGS2 et GS5 ont un projet « école en plein air ». Une demande va être faite à la mairie pour obtenir une subvention sous forme de cars afin d'organiser des sorties en forêt plusieurs fois dans l'année, ceci afin de ne pas amputer notre budget cars (sinon pas de sortie de fin d'année).

Un bal de Noël aura lieu le lundi 13 décembre après-midi: des musiciens viendront animer ce « bal autour du monde ». Ce spectacle est également financé avec le budget Mairie

Un Marché de Noël est prévu le 14 décembre de 17h00 à 19h00. Les enseignants souhaiteraient que l'association des parents d'élèves s'occupe du stand boissons comme lors des premières éditions : vente de gobelets réutilisables Boka à 1 euro puis boissons gratuites. L'association fournirait des boissons chaudes et la coopérative scolaire prendrait en charge quelques jus de fruit.

Le Père Noël passera à l'école pendant la semaine précédant les vacances, chaque enfant recevra un livre choisi par les enseignants. Mme SARADJIAN précise qu'un cadeau de Noël sera également offert à chaque enfant par la Mairie.

Mme SARADJIAN indique que des séances de cinéma vont être proposées comme chaque année par la Mairie. Elles sont financées en partie par la Mairie et en partie par les coopératives scolaires. Cela devrait permettre à chaque classe d'assister à une séance de cinéma au cours de l'année.

Des rendez-vous individuels pour la remise des carnets de suivi seront organisés pour les MS et GS le samedi 05 février ou autour du 05 février. Pour les PS les rendez-vous individuels seront fin juin, il y aura en janvier des rendez-vous pour les enfants rencontrant des difficultés.

Il y aura une journée déguisée pour les enfants (date à fixer car Mardi Gras est pendant les vacances).

Question des parents sur l'opportunité d'organiser une récolte de livres : pas utile, la bibliothèque est bien fournie, et les initiatives individuelles suffisent à renouveler les stocks des classes (beaucoup de livres abîmés chez les petits). Mme JUVIGNY propose également de donner des jeux pour les classes.

Date et modalités de la Fête de l'école à fixer par les parents d'élèves qui organisent la manifestation. La Mairie a demandé que l'on réserve le matériel dès que possible (idéalement en janvier)  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 08 mars 2022.

La Secrétaire de séance,  
Hermine GUILBEAU (enseignante)

La Présidente de séance,  
Claire CONDETTE (Directrice)